

MERS-les-Bains

Mer et lumières



2014...
Bonne année !!!



© Guy François

Un nouveau label pour Mers p. 8



CENTRE AQUATIQUE
Une nouvelle offre ludique
pour le territoire... p. 2



CASINO
Le chantier du Casino
définitif est lancé... p. 6



DEVOIR DE MÉMOIRE
En souvenir de
Pierre LEFORT... p. 11

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61



► **Secrétariat de M. le Maire** :02 27 28 06 69

ACCUEIL DU PUBLIC :

Lundi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

VOS ÉLUS :

- **MAQUET Emmanuel** Maire, Conseiller Départemental
> Permanence : tous les jours, sur rendez-vous au
02 27 28 06 69.
Courriel : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr
> Permanence cantonale libre le dernier vendredi du
mois de 14 à 16 h à Ault et autres communes du canton,
se renseigner au 02 27 28 06 60 et en presse locale.

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- **THOMIRE Christian** Premier Adjoint
Culture, Associations, Défense contre la mer
> Mercredi après-midi, vendredi après-midi et
samedi matin, sur rendez-vous.
Courriel : christian.thomire@ville-merslesbains.fr
- **DELÉPINE Michel** Adjoint
Cohésion sociale, Patrimoine et Secteur sauvegardé,
Cimetières, Devoir de mémoire
> **Social** : chaque mardi après-midi de 15 à 17 h 30
> **Autres** : sur RDV le vendredi après-midi auprès de
Mme Nicole GRAIN au 02.27.28.06.60.
Courriel : michel.delepine@ville-merslesbains.fr
- **LETU Rose** Adjointe -
Affaires scolaires
> Le matin sur rendez-vous.
Courriel : rose.letu@ville-merslesbains.fr
- **DOUILLET Régine** Adjointe
Enfance, Jeunesse et Adolescence
> Mardi et jeudi sur RDV.
Courriel : regine.douillet@ville-merslesbains.fr
- **ALLEGRAND Jean-Louis** Adjoint
Bonnes Pratiques Environnementales, Cadre de vie,
Propreté et Fleurissement des quartiers
> Le vendredi sur rendez-vous.
- **BECQUET Didier** Adjoint
Services Techniques de Maintenance
> Le vendredi sur rendez-vous au 02 27 28 24 35.
Courriel : didier.becquet@ville-merslesbains.fr

- CONSEILLERS DÉLÉGUÉS -

WILLEMS Thierry, EVRAD Monique, DION René, LASSAL Dany

- CONSEILLERS MUNICIPAUX -

COUTAREL Jeanine, QUENU Catherine
FAUX Paulette, ROBERT Christine, POUILLY Olivier
OLLEVILLE Maurice, MORTIER Anne-Laure
DAUTRESIRE Reynald, MOPIN Patrice, AULIN Julie.

> SERVICE POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Nathalie PECQUERY, Laëtitia FILTNER 02 27 28 06 60

> SERVICE SECRÉTARIAT / STANDARD

Gersende DUPONT 02 27 28 06 69

> SERVICE SOCIAL / CCAS

Accueil du public : l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
Sophie LEROUX 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

> SERVICE URBANISME

Nicole GRAIN 02 27 28 06 60
nicole.grain@ville-merslesbains.fr

> SERVICES TECHNIQUES (annexe Impasse du Grand Marais)

Hervé DUPLESSIS 02 27 28 24 35
servicestechniques@ville-merslesbains.fr

> SERVICE CULTUREL Médiathèque (rue Paul Doumer)

Magali DUFRIEN 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

> SERVICE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

ASVP Bruno DAVERGNE et J-C BOUKHARI ... 02 27 28 06 60

> SERVICE COMPTABILITÉ

Paul L'HUILLIER - Véronique BERNARD 02 27 28 06 62

> SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Martine FORESTIER 02 27 28 06 60

> SERVICE ADMINISTRATIF & Commande publique

Lionel DUGARDIN 02 27 28 06 65
lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

> SERVICE COMMUNICATION & Journal municipal, presse...

Ricardo BOIMARE 02 27 28 06 64
servicecommunication@ville-merslesbains.fr

► STRUCTURES MUNICIPALES

- > **ATELIER D'ART** (Salle du Portillon)
- Dessin, peinture (S. Roix) 06 60 43 51 37
- Sculpture (F. Meyer) 06 73 50 92 05
- > **CENTRE-LOISIRS "Les Tilleuls"**
56 rue André Dumont 02 35 86 23 48
- > **CLUB NAUTIQUE GSM**
Esplanade du G^{al} Leclerc 02 35 50 17 89
- > **MÉDIATHÈQUE**, rue Paul Doumer 02 35 50 08 46
- > **CYBERSITE**, rue Paul Doumer 02 35 50 88 68
- > **ÉCOLE DE MUSIQUES** rue Dupont 02 35 50 73 44
- > **GARDERIE "Les Moussaillons"**
Ecole Curie, avenue Curie 02 35 86 20 80
- > **PISCINE** Rue du 19 mars 1962 02 35 86 24 51

Mers-les-Bains Mer et lumières

Journal d'Information Municipale, trimestriel et gratuit

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains - Hôtel de Ville, Avenue Pierre et Marie Curie -
BP 70045 - 80350 Mers-Les-Bains.

Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-Les-Bains.

Conception (rédaction, photos & infographie PAO) : Service Communication
Ricardo BOIMARE (sauf texte édito & voeux, et mentions contraires en marge des photos, certains fonds en couleur morguefile.com)

Tirage hiver 3500 ex., été 4500 ex. - Impression : IPLB, 80220 Gamaches.



Emmanuel MAQUET

Maire de Mers-les-Bains,
Conseiller général de la Somme pour le canton d'Ault

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté »
(Alain)

2014... Le "Made in Mers"...

Le mois de janvier est consacré aux différentes cérémonies de vœux. Ces manifestations traditionnelles du calendrier Républicain permettent aux maires d'établir le récapitulatif des actions et réalisations de l'année écoulée, mais surtout de dresser la feuille de route de l'année nouvelle.

Votre présence massive lors de notre cérémonie du 10 janvier fut pour toute l'équipe municipale un moment intense où s'exprime aussi la vie démocratique de notre belle commune.

Cette démocratie de proximité s'incarne aussi par la publication régulière de ce journal municipal. Vous pouvez y découvrir les projets mais aussi vous exprimer sur les différents sujets, par exemple à propos de la route départementale.

En 2014, nous continuerons à faire vivre cette ambition collective d'une démocratie apaisée mais animée.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014 !

Bien à vous
Emmanuel MAQUET

En raison de la période électorale, l'édito n'aborde aucun sujet de fond...



LABEL 2013

Ville
ludique & sportive

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE



LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL EST POSÉE...

La ministre des Sports Valérie Fourneyron, ici en bleu aux côtés de Mr le maire, a posé la première pierre le 29 novembre...

► L'OFFRE LUDIQUE ET SPORTIVE DU TERRITOIRE SE RENFORCE AFIN D'OFFRIR UN ÉVENTAIL COHÉRENT. APRÈS LE LANCEMENT DES TRAVAUX DU CASINO DE MERS DÉFINITIF, C'EST CELUI DU CHANTIER DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL QUI MARQUE CE DÉBUT D'ANNÉE...

Nous vous l'annonçons en page 8 du journal municipal d'Automne 2012 : la construction du Centre aquatique Inter-communal est en cours à hauteur du lieu-dit "La Fée des Mers" juste entre Mers et Le Tréport.

Malgré quelques difficultés rencontrées lors de l'instruction du permis de construire (dictées par un principe de précaution des Services de L'Etat au regard des risques potentiels de submersion marine

sur cette zone...), le projet est en construction, toutes les restrictions bien sûr, mais aussi de la ville de Mers. La première pierre a été posée le vendredi 29 novembre par la ministre des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative Valérie Fourneyron.

A leurs côtés, plusieurs responsables régionaux, ainsi que les maires et élus de la Communauté de Communes de Bresle-Maritime, ceux des villes soeurs, Marie-Françoise Gaouyer et Alain Longuent ainsi que Mr le maire de Mers-les-Bains et conseiller général Emmanuel Maquet. Tous ont salué la construction de ce superbe ensemble, qui a pour vocation de renforcer plus encore l'offre ludique et sportive sur le territoire, à destination de ses habitants bien sûr, mais aussi des touristes et visiteurs de passage.

L'activité touristique locale se trouve ainsi dotée, de façon cohérente, par un établissement moderne, spacieux et adapté aux attentes d'aujourd'hui, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2015.

La vieille piscine Mersoise à bout de souffle aura alors vécu. Située au centre de la prairie, elle sera détruite, faisant place à un futur réaménagement paysager de l'espace qui fut le delta de l'estuaire de la Bresle...

Une offre Ludique et Sportive...

sont désormais levées, à la grande satisfaction des élus locaux, intercommunaux

Financement :

Communauté de communes :	7 522 823 €
Région Haute-Normandie :	2 065 000 €
Région Picardie :	1 744 614 €
Département Somme :	850 563 €
Département Seine-Maritime :	850 000 €
Etat (FNADT-CNDS) :	527 000 €



▼ Nouvelle porte d'entrée sur Mers-les-Bains, le futur Centre aquatique prévu pour 2015...

Photos de synthèse : TNA



MODERNISATION AVEC LES TABLEAUX DE BORD INTERACTIFS...

L'école Jules Verne est désormais passée au Numérique...

Plus que jamais, l'école ne doit pas rater les grands défis de demain, humains bien sûr, mais aussi et surtout technologiques.

Nous vous l'annonçons déjà dans nos précédentes éditions : ce mois de janvier a vu la mise en place, au sein de chaque classe de l'école primaire Jules Verne, de tableaux de bord interactifs.

d'une brosse. Le contenu de l'écran peut être sauvegardé en vue d'être retravaillé ensuite ou de constituer un support de cours pour les enfants. Ceux-ci disposent également d'une classe mobile composée de terminaux numériques déplaçables. Les enseignants ont quant à eux bénéficié d'une formation spécifique...

Une école moderne...

Mis en place en partenariat avec le syndicat mixte Somme Numérique, ces tableaux font passer l'établissement scolaire Mersois dans l'ère du numérique,

offrant par la même occasion un support pédagogique agréable, interactif et coloré aux jeunes Mersois et à leurs enseignants.

Chaque tableau installé est piloté par un ordinateur portable. L'enseignant peut agir directement sur l'écran soit avec ses mains, soit par le biais de stylos spéciaux de couleur et



Une station de travail dans chaque classe...

GESTION DES DÉCHETS : BIENTÔT D'AUTRES CONTENEURS ENTERRÉS...



Bientôt débutera l'installation de conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif sur Mers-les-Bains, qui a souhaité être dotée de ce type d'équipement. Ce projet est financé par la communauté de communes avec une participation de 50 % du montant H.T des communes concernées. L'objectif est, progressivement, d'obtenir sur tout le territoire Mersois le remplacement de l'ensemble des points de collectes par ces dispositifs enterrés, plus propres et plus discrets. Cela devrait avoir aussi pour effet de limiter les dépôts sauvages encore trop fréquents. **Premières implantation prévues** rues Lesec (Portillon), du 19 Mars (Minigolf), Clémenceau (pharmacie), Holleville (banque), Holleville (Librairie), Raspail, Lheureux (Four à chaux), Canadiens, Parking Colonie de la Falaise et des Mouettes, Notre-Dame de la Falaise...



RENFORCER L'OFFRE À LA PERSONNE, AMÉLIORER LA VOIRIE ET LOTIR...

De nombreux Mersois ont assisté aux voeux de l'équipe municipale...

► LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VOEUX A PERMIS UN BIEN SYMPATHIQUE MOMENT D'ÉCHANGE ENTRE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES MERSOIS, NOMBREUX À ÊTRE ACCUEILLIS À LA SALLE DES FÊTES, VENDREDI 10 JANVIER, POUR PARTAGER LE VERRE DE L'AMITIÉ...

Lors de la cérémonie des voeux, l'équipe municipale a souhaité une très bonne année 2014 aux Mersois : santé, bonheur et réalisation de leurs projets personnels et professionnels.

Les nombreuses associations de Mers, représentants des corps constitués, tels les sapeurs-pompiers ou encore la gendarmerie nationale, les commerçants et artisans locaux, enfin l'ensemble des acteurs Mersois, tous les citoyens et amoureux de Mers, les aînés, ont été associés à ces voeux.

“Cette nouvelle année ne sera pas facile mais, comme l'an dernier, je me place résolument du côté des optimistes” indiquait Mr le maire, qui ajoutait “Le philosophe Alain disait que **le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté**. C'est donc avec un optimisme de volonté que je vous propose d'aborder cette année 2014.

Notre rôle et notre responsabilité sont de toujours privilégier l'intérêt général. Depuis 2001, nous avons pris bon nombre de décisions et lancé bon nombre de projets.

L'école est au cœur de notre pacte républicain et nous avons besoin, plus que jamais que nos enfants soient performants pour affronter leur vie professionnelle dans de bonnes conditions.

Fin 2013, nous avons enfin obtenu le

financement tant attendu pour équiper nos classes primaires de tableaux blancs interactifs. Ils permettront à nos enseignants de s'appuyer sur les dernières technologies pour transmettre les savoirs essentiels à nos enfants. Ces matériels devraient être opérationnels d'ici quelques jours.

En 2013, nous avons aussi tenu parole en réalisant le **bowl du skate park**.

Formidable succès que cette réalisation, il a même fallu y installer de l'éclairage supplémentaire pour la pratique nocturne.

Nous avons également sur l'année qui vient de s'écouler mis en place la **vidéo-protection**. Je peux vous confirmer l'efficacité du système retenu.

Plusieurs caméras sont maintenant connectés à une centrale équipée de disques enregistreurs et dès que les autorités de Gendarmerie nous le demandent, nous pouvons visionner les bandes et extraire, si nous sommes réquisitionnés, les vidéos demandées par l'autorité judiciaire.

Vous le voyez, pour vous tous, qui n'avez rien à vous reprocher, ce système est garant d'une meilleure efficacité contre les délinquants qui, de par leurs actes d'incivilités, volent, détruisent, cassent, polluent notre belle ville. Nous avons déjà, à plusieurs reprises, travaillé avec les forces de Gendarmerie sur l'élucidation de certains faits.

Les dépôts de débris qui nécessitent l'intervention de nos services de propre-

té ont, comme par hasard, particulièrement diminué en 2013. Je crois très sincèrement qu'aux côtés de nos policiers municipaux cet équipement était nécessaire et qu'il faudra vraisemblablement le renforcer en 2014.

Le 11 décembre dernier, nous avons tous ressenti devant nos téléviseurs une immense fierté.

Que l'une des émissions les plus sérieuses du service public nous consacre près d'un quart d'heure de reportage fut, pour nous tous, une véritable récompense.

Patrick de Carolis, le présentateur de “**Des racines et des ailes**” évoquait “l'une des plus jolies stations des côtes de la manche”.

Quel bonheur et surtout quel honneur.

C'est vrai, nous le devons à ces architectes et urbanistes de la belle époque qui ont su créer un quartier de grande qualité. Nous le devons à quelques hommes qui, dès l'après-guerre, ont refusé de détruire ce patrimoine, nous le devons aux élus qui, en 1986, ont voulu ce niveau de protection que confère le classement en secteur sauvegardé.

Nous le devons aux propriétaires de ces villas qui comprennent de mieux en mieux que ce patrimoine est unique et qu'il appartient à la puissance publique d'aider à le conserver.

Je veux aussi exprimer de nouveau toute notre fierté d'avoir pu admirer, sur les grilles du sénat à Paris, parmi les

Des voeux sympas...



RENFORCER L'OFFRE À LA PERSONNE, AMÉLIORER LA VOIRIE ET LOTIR...

Autour de Mr le maire, l'équipe municipale a eu plaisir à échanger avec les Mersois...

plus beaux quartiers historiques de France, le secteur classé de Mers. Là encore, **quel bonheur et quel honneur**.

En 2013, nous aurons aussi satisfait à une idée qui nous tenait à cœur : restaurer la sépulture de **Pierre Lefort** au cimetière de la Madeleine d'Amiens. Ce brillant aventurier, chercheur et médecin, fut, comme bon nombre d'entre nous, un "gamin" de Mers et sa vie doit rappeler à chacun que le monde est à conquérir et que l'audace est la motivation qui permet tout.

Favoriser le logement...

Je veux aussi rappeler les succès relevés, encore cette année, sur les **grands événements** qui ont rythmé 2013 :

la Pentecôte en kilt, la course de la côte Picarde, la fête des baigneurs malgré un orage mémorable le samedi soir, le grand concert de l'été et l'hommage aux Rolling Stones, le Sum'Mer's festival, le match de football entre notre équipe du Mers AC et celle de 1ère division d'Amiens, puis le marché des traditions ; enfin le téléthon pour lequel les Mersois ont confirmé leur générosité et leur fraternité pour ceux qui souffrent de la maladie en atteignant presque l'objectif de 10.000 € de don.

Depuis fin janvier, après Gamaches et Le Tréport, notre **médiathèque** fait partie du réseau constitué des bibliothèques de la communauté de communes.

Totalement gratuit, ce nouveau service vous permettra d'emprunter vos livres dans n'importe quelle médiathèque de notre territoire de la Bresle maritime avec votre adhésion à celle de Mers.

Cette année sera aussi marquée par la construction de **nouveaux quartiers** dans notre ville. Les logements tant attendus du vert-côteau, au bas de la rue du général De Gaulle démarreront très prochainement.

23 pavillons locatifs pour lesquels les listes d'attente sont d'ores et déjà ouvertes, ainsi que 4 pavillons en accession à la propriété.

La mixité sociale est importante dans notre commune. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu remettre sur le marché des terrains à bâtir.

C'est l'opération située au bas de la côte de Blengues au lieu-dit "la Facette".

Ce nouveau quartier comportera, dans un premier temps, 9 pavillons et les travaux de voirie et réseaux divers démarreront dès le printemps 2014, toutes les autorisations étant acquises.

Cette opération fut également l'objet de difficultés liées à la déclivité des terrains mais surtout à la nécessité de maîtriser les rejets d'eau de pluie dans un quartier dont les habitants se souviennent encore des inondations antérieures à 2001 !

Au total, ces opérations permettront de réaliser près de 80 logements supplémentaires et essentiellement de la résidence principale. Notre vocation est de faciliter la création de logements destinés aux familles ; notre ville subit naturellement une mutation de ses résidences principales en résidences secondaires, ce mouvement connu de toutes les communes du littoral Français nécessite la poursuite et l'amplification de cette politique du logement.

2014 sera aussi l'année qui devrait nous permettre d'affiner le projet de restructuration de **la salle des Fêtes**.

Nous avons rencontré un gros problème sur l'application de la norme phonique. Historiquement cette salle des fêtes fut construite à l'après-guerre autour d'une charpente métallique.

Pour pouvoir maîtriser les exigences de la norme phonique, il nous faudra réaliser un plafond béton et des murs qui stopperont la propagation des décibels.

Nous aurons donc à affiner le plan de financement et le chantier sera plus important que prévu, en 2015.

L'avantage que nous pouvons en tirer est de nous extraire totalement des contraintes actuelles. Nous pouvons ainsi imaginer une salle multiculturelle capable d'accueillir une programmation de qualité.

Dotée d'une tribune rétractable, nous disposerons de près de 400 sièges de grand confort et d'une scène amovible.

Dans sa version "banquet" nous disposerons de 350 places assises autour de tables et ainsi nous ne serons plus confrontés au manque de place du dernier repas des aînés.

Nous réaffirmons aussi le choix de maintenir cette salle en coeur de ville, favorisant ainsi sa fréquentation et son dynamisme.

Ce pavillon des bains est un très beau projet dessiné par Patrick Delamotte, architecte de la mairie ; il s'inscrit parfaitement dans le quartier classé et dynamisera notre station par une programmation culturelle de qualité.



RENFORCER L'OFFRE À LA PERSONNE, AMÉLIORER LA VOIRIE ET LOTIR...

Annoncé il y a plus d'un an déjà, le lotissement du Vert Côteau va rentrer en phase opérationnelle. Le permis de construire est accordé et le financement validé...

Une autre réalisation conforte également la fréquentation du cœur de ville, le **jardin d'enfants**. Des centaines de jeunes le fréquentent régulièrement et attirent ainsi leurs parents dans notre belle station.

Il est aussi devenu pour les enfants de Mers le lieu de rencontre et de rendez-vous que nous avons, pour bon nombre d'entre nous, connu. 2014 verra la réalisation de la piste tant attendue par nos jeunes pour la pratique de la trottinette et du vélo.

2014 voit également le **chantier du Casino** définitif progresser.

Grâce à notre classement en station balnéaire et touristique en Conseil d'Etat en 2009, nous avons pu solliciter la réouverture du casino de Mers et ainsi renouer avec une offre séculaire.

Contenir la fiscalité locale...

Signée au printemps 2011 par le ministre de l'Intérieur, l'autorisation a pour la ville des conséquences positives fortes. Le Casino nous apporte un formidable développement économique, il va renforcer l'offre ludique locale et donc notre attractivité, participer à notre autofinancement tout en créant des emplois.

En 2014 il nous faudra aussi affiner le projet de **fusion de l'école maternelle et du centre-loisirs** sur le site de l'ancienne école des Tilleuls. Ce projet est quasiment bouclé et une réunion avec le corps enseignant est programmée en début d'année.

Il nous faudra lancer en 2015 la rénova-

tion de l'axe principal qui traverse toute la ville et qui concerne tous les Mersoïses : la **route départementale 1015**. C'est le projet important des prochaines années.

Nous souhaitons "humaniser" cette route et surtout la sécuriser davantage. Nous l'imaginons avec des pistes cyclables en site propre ou partagé. Nous la souhaitons "verte" c'est-à-dire que nous voulons le retour de végétaux.

Il faut faire reculer le bitume et le béton et faire jaillir de la couleur et des volumes : nous voulons lui redonner une âme.

Ce projet est le vôtre, vous devez vous en emparer. Sur le plan administratif, la procédure est lancée. Après la publication d'un appel à candidature, nous choisirons les candidats qui pourront travailler sur ce projet. Le choix définitif sera fait par vos élus au printemps 2014, après la mise en place du nouveau conseil municipal.

Evoquons notre **fiscalité locale**. Depuis 2001, nous avons tout fait pour maîtriser puis diminuer toutes les taxes qui "étouffaient" notre ville ; celles qui touchent les commerçants artisans, les habitations ou les propriétaires. Nous continuerons cette politique.

On ne peut terminer cette intervention sans vous parler de nos combats.

Nous devons, en 2014, nous battre contre le projet d'implantation des éoliennes en mer. Les élus municipaux ne se résigneront jamais à ce que l'on détruise notre horizon en implantant près de 100 éoliennes de 200 mètres de hauteur, au motif fallacieux de faire de l'écologie subventionnée par une hausse

importante du coût de l'énergie. Rien dans ce projet n'est favorable aux intérêts de notre commune.

Nous avons en 2012 entamé un bras de fer avec les mutuelles qui avaient encaissé des sommes qui nous étaient destinées dans le cadre de la liquidation de la **sopicem**.

Sur les 170.000 euros qui leur avaient été versés à tort par le liquidateur, nous avons réussi à récupérer par la négociation plus de 85.000 euros. Pour les 85.000 euros restants, nous avons décidé, devant la mauvaise foi de ces 2 dernières mutuelles, de les assigner à la barre du tribunal de grande instance de Paris.

Ce lundi 6 janvier 2014, le tribunal de grande Instance de Paris a confirmé que nous avons raison face à la Mutuelle d'Ivry la Fraternelle, laquelle est condamnée à nous rembourser les 72.000 euros qu'elle voulait nous extorquer.

Elle devra aussi acquitter l'ensemble des frais de justice et d'avocat. C'est au total un chèque de près de 80.000 euros que nous devrions toucher prochainement.

Là encore, c'est une belle victoire pour Mers ; il nous restera à gagner le procès qui nous oppose à la mutuelle de la RATP pour près de 15.000 euros, mais là encore, nous l'espérons tous, nous pensons bien gagner cette procédure et mettre à mal toutes celles et tous ceux qui s'attaquent aux intérêts de notre belle ville".

Bonne et heureuse année à tous !



La rue des Canadiens toute entière vient d'être revue et corrigée...



Un chantier d'ampleur sur plusieurs mois...

Entre l'effacement des réseaux EDF, de ceux du téléphone, la reprise complète des réseaux d'eaux usées et la remise à niveau de la chaussée, plus de 4 mois de travaux sont en cours pour la **LA RUE DES CANADIENS**. Les écoulements, les collecteurs et répartiteurs souterrains, les trottoirs ont été revus, le stationnement global a aussi été optimisé : matérialisé visuellement et placé en épi le long de l'espace vert. D'ici peu, c'est l'éclairage public qui sera lui aussi revu et corrigé...



Bleu et "champagne", ce sont les couleurs des **nouvelles illuminations** qui ont été installées sur toute la longueur de l'esplanade pour les fêtes de fin d'année. Plusieurs vieilles guirlandes ont aussi été changées dans différents quartiers de Mers et un arbre posé en entrée de ville pour une déco sympathique et moderne...



Le nouvel **aspirateur de déchets urbains** est blanc, polyvalent, passe-partout et surtout silencieux car électrique. Depuis mi-décembre il est utilisé par le service municipal de propreté de la voirie. Employé municipal des services techniques, Jean-Pierre Clairé apprécie l'appareil pour sa maniabilité et ses capacités. Avec son autonomie de 8 heures, l'appareil collecte tous les débris du sol en ville, aspirant mégots, cigarettes, canettes, bouteilles, déjections canines, feuilles mortes, copeaux de bois ou de métal, etc... L'appareil contribue à la propreté de la station tout en revalorisant et optimisant le travail des balayeurs...



Les talus du champ, sur le plateau en haut de la cavée, ont été revus...



Les fortes pluies d'octobre/Novembre ont nécessité de revoir le curage du dispositif de **captage d'eaux pluviales** en haut de la cavée de Blengues. Ruisselant des plateaux agricoles des alentours, les eaux ont drainé de l'argile et de la boue, emplissant peu à peu le grand bassin de retenue. Les services techniques municipaux ont donc fait procéder au curage du bassin jusqu'à la craie, ce qui permet de récupérer un bon volume de stockage et de faciliter l'infiltration naturelle des eaux. En accord avec l'agriculteur exploitant, les abords du champ voisin du sommet de la cavée ont eux aussi été revus et corrigés par l'agrandissement d'un talus naturel de terre, l'objectif étant d'empêcher toute coulée d'eau et de boue en ville.



Ville ludique & sportive 2013-2016

Le nouveau label décerné à la station par les Instances de Ville ludique & sportive récompense les actions fortes en ce domaine, comme le nouveau street-park ou les jeux du jardin d'enfants...

► 39 VILLES LUDIQUES & SPORTIVES ONT ÉTÉ LABELLISÉES EN 2013, DONT MERS-LES-BAINS, QUI A REÇU SON NOUVEAU LABEL LORS D'UNE CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSE À PARIS EN NOVEMBRE. UNE BELLE RECONNAISSANCE DES EFFORTS DE LA STATION EN MATIÈRE DE SPORTS & JEUX...

Co-organisé par la FIFAS et le Groupe Moniteur, sous le Haut-Patronage du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, le Label "Ville ludique et sportive" a pour objet de valoriser et récompenser les collectivités territoriales qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sur leurs territoires.

street-park va bénéficier d'une extension avec une nouvelle piste pour le roller et le VTT. On pourra ainsi éviter une concentration trop forte des pratiques : le mercredi et le week-end, il y a beaucoup de monde". Les travaux, d'une durée de six semaines, débiteront après les vacances de Pâques.

bevoie, Creil, La Grande Motte, Le Trait, Maromme, Montigny le Bretonneux, Orléans, Pont-à-Mousson, Puteaux, Rosny-sous-Bois, Saint-Gilles-Croix-De-Vie, Schiltigheim...

Mr le maire a salué cette "belle reconnaissance des efforts de la station, que ce soit par l'amélioration des structures communales ou par l'aide logistique et financière (par les subventions) apportées au monde sportif associatif".

Des efforts locaux reconnus...

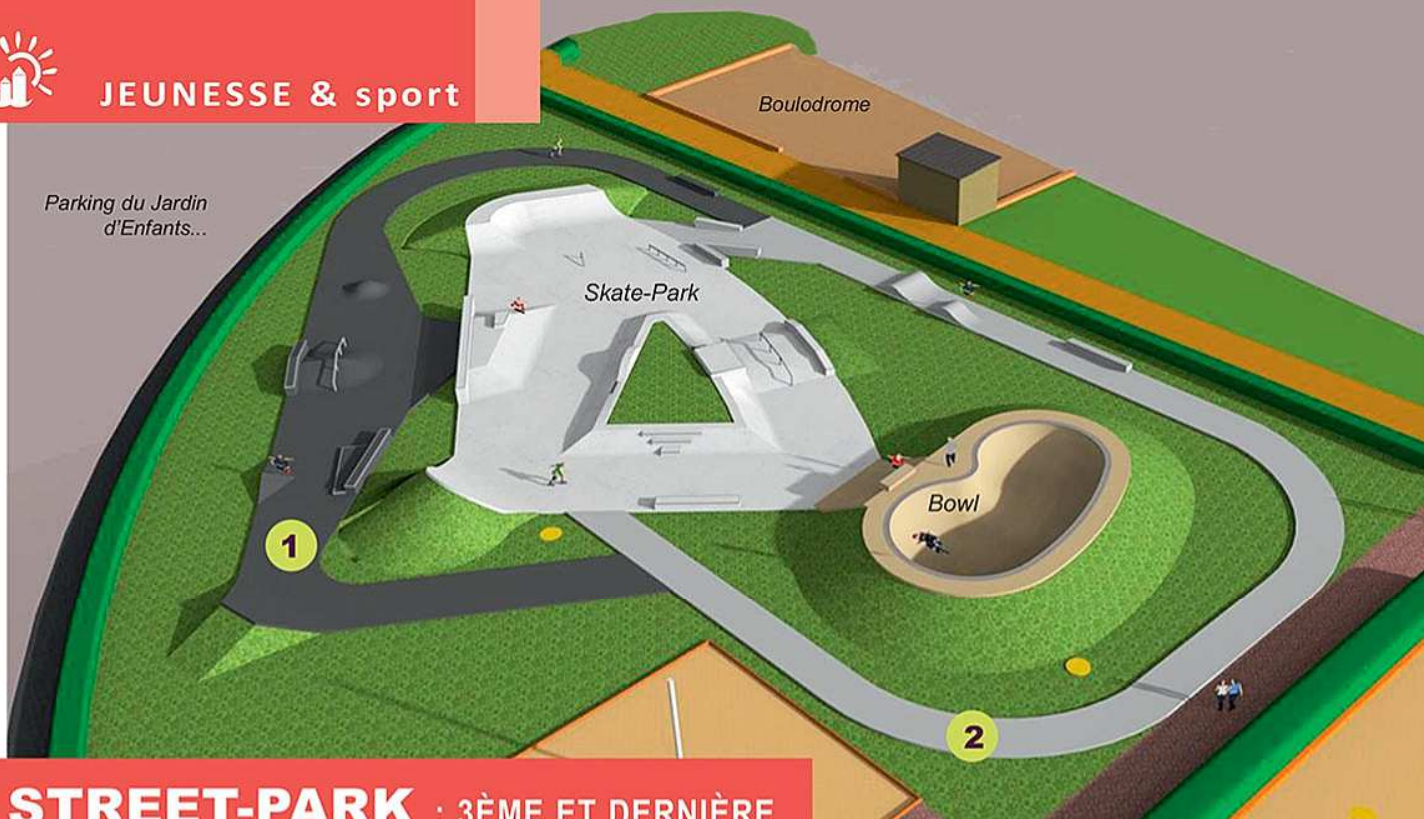
"Donné pour trois ans, le label est une reconnaissance des efforts réalisés pour rendre la commune plus attrayante. Il récompense les équipements et pratiques sportives de la ville, comme le réaménagement du jardin d'enfants, la réalisation du street-park, (reconnu parmi les 20 meilleurs de France) et celle du bowl. Toutes les pratiques (football, tennis, glisse en mer...) sont aussi concentrées en centre-ville" souligne Mr le maire, qui ajoute "Le

Parmi les villes labellisées comme Mers-les-Bains, on trouve Ajaccio, Annecy, Baume-les-Dames, Cour-



Le nouveau label dédié à la station a été remis à Mr le maire lors du salon des Maires à Paris...

Photo : © A.M. Quémener - Le Courrier-Picard



STREET-PARK : 3ÈME ET DERNIÈRE PHASE D'AMÉLIORATION D'ICI PEU...

L'actuel Street-Park va être entouré d'une piste dédiée aux rollers et aux VTT (1) et (2)...

► FORT DE SON SUCCÈS, LE STREET-PARK ACCUEILLE DE TRÈS NOMBREUX PRATIQUANTS. AFIN DE LIBÉRER DE L'ESPACE POUR TOUT LE MONDE, DEUX PISTES SUPPLÉMENTAIRES FAISANT LE TOUR DE L'ACTUEL OUVRAGE SERONT RÉALISÉES AU PRINTEMPS POUR LES ROLLERS ET VTT...

Depuis sa création, le streetpark a pour fonction de répondre aux attentes des plus jeunes pratiquants ainsi qu'à un public débutant.

Afin de répondre à ces besoins, la municipalité l'a depuis doté d'un Bowl. Inauguré en juillet 2013, il a d'emblée séduit les jeunes qui sont nombreux à le fréquenter.

Achèvement du Street-Park...

Maintenant, l'objectif est de permettre une adaptation du site aux différences de niveaux relevées chez les jeunes pratiquants.

Deux pistes additionnelles, une de roller et une de VTT, étaient prévues dans le projet de départ mais il nous fallait procéder en différentes phases, afin de répercuter le coût sur plusieurs exercices.

Ces deux nouvelles pistes, qui devraient être opérationnelles avant l'été 2014, permettraient ainsi de libérer l'espace du skate-



park actuel pour les pratiquants d'un meilleur niveau. VTT et rollers pratiqueraient ainsi autour du street-park proprement dit.

La bonne nouvelle, c'est qu'en octobre nous avons appris que la Région Picardie nous accordait le financement nécessaire à la réalisation de ces nouveaux équipements.

La municipalité répond ainsi à un constat et à une suggestion faits par les jeunes au fur et à mesure de leur pratique.





VITRAUX DE L'ÉGLISE : REMISE EN ÉTAT EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE

Les sept vitraux du coeur ont été entièrement restaurés par des spécialistes...

► 7 VITRAUX DU CHOEUR DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN ONT PU ÊTRE RESTAURÉS GRÂCE À UN PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE SAINT-MARTIN, DE GÉNÉREUX SOUSCRIPTEURS ET LA MUNICIPALITÉ, QUI A AVANCÉ LA TVA. UNE BELLE OPÉRATION DE RESTAURATION À SALUER...

Depuis plusieurs années, les vitraux du chœur, très exposés aux vents et aux embruns puisque face à la mer, étaient menacés.

Les barres transversales, en métal, s'épaississaient avec la rouille, imprimant des forces aux vitraux, qui subissaient en même temps la poussée des vents. Ceux-ci ont donc été déposés pour restauration au sein de l'atelier Claude Barre, maître-verrier Amiénois. De nouvelles structures en métal non corrosif ont été installées ainsi qu'une nouvelle

protection extérieure en remplacement des grilles.

Restauration des vitraux de 1932...

De gauche à droite figurent St Georges, St Martin, la Vierge Marie, le Sacré Coeur (central), St Joseph, Ste Thérèse, St Charles. Ils sont l'oeuvre de Mr Tembouret, maître-verrier Amiénois et furent admirés pour la première fois en 1932, à l'achèvement du chœur.

L'association des Compagnons de Saint-Martin que préside Michel Delépine est ravie de l'aboutissement de ce chantier, elle qui oeuvre depuis près de 20 ans en faveur



du Patrimoine religieux Mersois. Elle remercie les généreux souscripteurs qui ont pris une part active et très concrète à la pérennité de ce Patrimoine voulu par nos aînés au prix de tant d'efforts, de sacrifices et d'élan de générosité ; ce Patrimoine est le leur.

La municipalité s'est jointe à cet effort en prenant à sa charge la T.V.A...

◀ L'un des restaurateurs, Stéphane Brissy, présente ici une des ferrures rongées par la corrosion. "Les vitraux auraient pu s'effondrer" a-t-il confirmé...



Repères...

La restauration a coûté 12 000 €. Elle a été financée par les fonds propres de l'association et une souscription volontaire. Les 55 donateurs ont permis de récolter 3 400 €.



PIERRE LEFORT: SA TOMBE AU CIMETIÈRE DE LA MADELEINE D'AMIENS ENFIN REMISE EN ÉTAT

La municipalité a rendu un nouvel hommage à l'enfant du Pays en participant à la restauration de son tombeau...

► MALGRÉ QUELQUES DIFFICULTÉS, LA TOMBE DE PIERRE LEFORT, ENFANT DE MERS-LES-BAINS ET CHIRURGIEN DE MARINE SOUS L'EMPIRE, PHILANTHROPHE, BIENFAITEUR ET CHERCHEUR SUR LA FIÈVRE JAUNE À LA MARTINIQUE, A ENFIN ÉTÉ RESTAURÉE. UNE CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A EU LIEU EN OCTOBRE...

Né le 18 octobre 1767 à Mers-les-Bains, le chirurgien de marine Pierre Lefort meurt à Amiens le 13 janvier 1843, enterré avec son épouse Mary-Ann Allen au cimetière Amiénois de La Madeleine, dans le quartier Saint-Maurice.

De cet exceptionnel enfant du pays, (carrière à découvrir sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Lefort) ne subsiste qu'une villa "Pierre-Lefort", (dans l'actuelle rue

Pasteur, où il naquit et qui s'appelait alors Grande Rue, mais construite sans

doute vers 1860, donc bien après sa mort).

À Amiens, outre une rue à son nom, ne subsiste plus que sa tombe, qui fut longtemps oubliée jusqu'à disparaître presque complètement sous la verdure. Déjà, en 1983, l'auteur du livre "Histoire de Mers" Jacques Maquet alertait sur l'état de la tombe (p. 167).

Dès 2001, la commune de Mers décide de réhabiliter cette figure historique locale et entreprend pour cela des démarches.

Elles se concrétisent d'abord en 2007, en centre-ville, où un buste en bronze à la gloire de Pierre Lefort est réédifié après la disparition, en 1943, du premier.

Puis la ville fait appel aux Amis de la Madeleine, association Amiénoise présidée par Raymonde Gillmann, pour redécouvrir l'emplacement de la tombe de Pierre Lefort et de son épouse. Celle-ci est alors retrouvée dans la plaine F du cimetière, en fort piteux état.

En mars 2011, la municipalité et l'association engagent la restauration de la tombe.

Une stèle portant les noms de Pierre Lefort et de son épouse, ainsi que leurs dates de naissance et de décès (voir ci-contre) est posée sur la tombe, entourée de petits piliers et de chaînes, et l'ensemble est alors remis en état avec soin.

La restauration a été inaugurée le



La tombe de Pierre LEFORT au cimetière de la Madeleine...

jeudi 17 octobre, au cours de la visite à Amiens d'élus dont Mr le maire Emmanuel Maquet, Mr Michel Delépine et en présence de Raymonde Gillmann, avant une visite commentée de la nécropole où reposent aussi Jules Verne, Frédéric Petit ou encore Jules Barni...

A la mémoire de l'enfant du Pays...



750 COLIS REMIS AUX AÎNÉS MERSOIS...

C'est une tradition bien agréable. Mardi 17 décembre au sein de l'Espace Prévert, près de 750 colis de Noël ont été distribués aux aînés Mersoïses par l'équipe du centre communal d'action sociale (CCAS).

La distribution a été mise en place par les services techniques municipaux puis assurée par des membres de la commission des affaires sociales et par plusieurs élus.

Débutée dès 9 heures, elle s'est poursuivie jusqu'en fin de journée.

Les aînés se sont également vu offrir une place de cinéma par la ville ainsi que, pour les personnes exonérées de taxe d'habitation, un bon en vue d'obtenir une aide de 50 € au titre des chèques énergie mis en place l'an dernier à la condition *sine qua non* d'être exonéré(e) de taxe d'habitation.

► REPAS DES AÎNÉS : 260 convives...

C'est une autre tradition, toute aussi agréable que celle des colis : le repas des aînés qui a été offert pour Noël, début décembre à la salle des Fêtes, par la municipalité et le Centre communal d'action sociale.

Ce repas, très apprécié de nos aînés, a été un succès complet avec 260 convives, et s'est déroulé en présence des doyens MM. Zéphyr Largemain, Sophie Mercier, Marcelle Marchand ou encore Geneviève Désert.

Mr le maire Emmanuel Maquet et Mr l'adjoint Michel Delépine ont assuré les aînés de leur plaisir à les recevoir ainsi, une seconde fois après le traditionnel repas de juin, et leur ont souhaité d'agréables fêtes de fin d'année...



Le colis comprenait aussi une carte de vœux signée par Mr le maire et conseiller général Emmanuel Maquet et par l'adjoint Mr Michel Delépine, qui sont venus saluer les aînés, leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et les inviter à la cérémonie des vœux aux Mersoïses le vendredi 10 janvier à 18 h à la salle des fêtes...



PERMANENCES SOCIALES

Mr Michel Delépine, adjoint au maire aux Affaires sociales, tient une **permanence sociale** en mairie **chaque mardi de 15 h à 17 h**.

IMPAYÉS DE LOYER : n'attendez pas

Vous avez des impayés de loyer ?

Votre propriétaire vous a délivré un congé ?

Vous cherchez des conseils pour réagir avant qu'il ne soit trop tard ?

Appelez le numéro **ALLO PRÉVENTION EXPULSION** mis en place par la Fondation Abbé Pierre : **0810 001 505** du lundi au vendredi de 14 heures à 16 h 30 (N° Azur, prix d'une communication locale).



Lors des cérémonies du **11 NOVEMBRE**, un hommage a été rendu aux disparus pour la France par les élus, dont Mr le maire, mais aussi par des enfants des écoles qui ont chacun planté un drapeau dans le cadre de l'opération "Les flammes de la Mémoire". A l'issue, plusieurs anciens combattants locaux, André Bollengier, Jacques Defrance, André Robert, René Dion et Victor Dujardin, ont été décorés...



Les époux **MICHÈLE ET GUY RAMEAU** ont célébré leurs noces d'or soit 50 ans de mariage en octobre devant l'adjoint Michel Delépine. Michèle Fertel, née à Mers en 1943 d'une famille de commerçants, et Guy Rameau, né à Paris 11ème en 1940 de parents maîtres teinturiers à Eu, se sont unis en octobre 1963 à Mers. Guy Rameau a effectué un parcours "dense, riche et exemplaire" dans l'hôtellerie de luxe et la grande Restauration. Tour à tour directeur de l'hôtel La Présidence à Dieppe puis de celui du Palais des Congrès de Rouen qu'il redresse, il dirige ensuite l'Hôtel Windsor à Paris près de l'arc de Triomphe, achevant sa carrière avec la Bernache d'Or du groupe Accor, l'Ordre national du Mérite et le Mérite agricole. Décoratrice, puis conseillère et formatrice pour Séphora sur la Région Parisienne, son épouse Michèle fréquente, avec son mari devenu ambassadeur des meilleures tables Françaises, celles de France bien sûr, mais aussi d'Allemagne, de Hongrie, du Japon et même de Chine. Ils ont deux enfants, Franck né en 1965, Saint-Cyrien et directeur commercial dans l'Informatique, et Hughes, directeur artistique de Musiques & Opéras après avoir fréquenté les bancs de la Sorbonne. Michel Delépine leur a remis la médaille d'or de la ville...

Les époux **MICHÈLE ET GUY RAMEAU** ont célébré leurs noces d'or soit 50 ans de mariage en octobre devant l'adjoint Michel Delépine. Michèle Fertel, née à Mers en 1943 d'une famille de commerçants, et Guy Rameau, né à Paris 11ème en 1940 de parents maîtres teinturiers à Eu, se sont unis en octobre 1963 à Mers. Guy Rameau a effectué un parcours "dense, riche et exemplaire" dans l'hôtellerie de luxe et la grande Restauration. Tour à tour directeur de l'hôtel La Présidence à Dieppe puis de celui du Palais des Congrès de Rouen qu'il redresse, il dirige ensuite l'Hôtel Windsor à Paris près de l'arc de Triomphe, achevant sa carrière avec la Bernache d'Or du groupe Accor, l'Ordre national du Mérite et le Mérite agricole. Décoratrice, puis conseillère et formatrice pour Séphora sur la Région Parisienne, son épouse Michèle fréquente, avec son mari devenu ambassadeur des meilleures tables Françaises, celles de France bien sûr, mais aussi d'Allemagne, de Hongrie, du Japon et même de Chine. Ils ont deux enfants, Franck né en 1965, Saint-Cyrien et directeur commercial dans l'Informatique, et Hughes, directeur artistique de Musiques & Opéras après avoir fréquenté les bancs de la Sorbonne. Michel Delépine leur a remis la médaille d'or de la ville...



Les époux **GUY ET MONIQUE DUPLESSIS** ont célébré leurs noces d'or devant Mr le maire Emmanuel Maquet. C'est en effet le 13 novembre 1963 devant le maire Roger Hénocq, que Guy Duplessis épousait Monique Tisserand. Née en 1937 à Château-Thierry, Monique Tisserand apprend la couture à l'école ménagère du Tréport puis reprend la mercerie bien connue "Duplessis-Gesson", ce qui fait d'elle aujourd'hui la plus ancienne commerçante Mersoise en activité.

Guy Duplessis, né en 1938 à Saint-Rémy Bosrocourt, rejoint Mers où il rencontre Monique. D'abord verrier, il vend de la mercerie sur les marchés durant des années. De leur mariage naîtront Hervé en 1965, actuel responsable de nos services techniques municipaux, et François en 1968, décédé par accident.

Le couple est actif au sein de la Paroisse, assurant le bon déroulement des offices religieux, il est aussi membre des Compagnons de Saint-Martin. Guy Duplessis est aussi le président des anciens combattants UNC. Félicitations !

Le couple est actif au sein de la Paroisse, assurant le bon déroulement des offices religieux, il est aussi membre des Compagnons de Saint-Martin. Guy Duplessis est aussi le président des anciens combattants UNC. Félicitations !

LES SAPEURS-POMPIERS MERISOIS ont célébré la Sainte-Barbe, fin 2013 à la salle des fêtes. La dépositaire Fleur Boulenger a transmis sa fonction symbolique à la jeune Mathilde Douay. Puis les pompiers ont présenté leurs vœux aux élus, début 2014.

Aux côtés de Mr le maire et conseiller général Emmanuel Maquet, le lieutenant Philippe Ducroix a souligné l'importance de l'amicale des sapeurs-pompiers pour la cohésion et la convivialité.

Pour 2013, le centre de première intervention Mersois a assuré 456 sorties dont 326 secours à personnes, 12 accidents sur voie publique, 26 incendies et 8 sauvetages en mer, ainsi que beaucoup d'interventions lors des chutes de neige, sans oublier l'accident de l'usine SGD.

Mr le maire Emmanuel Maquet rappelait combien était importante "la sécurité des biens et des personnes, autant de valeurs qui s'inscrivent dans notre Pacte Républicain. Je salue l'engagement des pompiers, le lien social qui en découle. Le Service départemental



d'incendie et de secours (SDIS 80) vous soutient en mobilisant d'importants moyens". 2013 a été positif en terme de formation et de recrutement pour les pompiers qui ont aussi organisé plusieurs manifestations, soit deux brocantes, le feu de Saint-Jean, un concours de pêche, des animations en faveur du Téléthon ainsi que l'arbre de Noël. Toutes seront maintenues pour cette année...



CONCOURS DE FLEURISSEMENT : UN EXCELLENT CRU POUR 2013...

Depuis plusieurs années, l'office de tourisme encourage les initiatives privées de fleurissement en organisant un concours local des maisons fleuries, dédié aux maisons et balcons visibles de la rue. En fin d'année, le président André Robert et Mr le maire ont accueilli les heureux lauréats pour les féliciter et les récompenser par des compositions florales et le livre "Vues perchées" de Luc Girard.

Les participants contribuent à donner une excellente image de la ville et rejoignent en cela les efforts de tous pour l'amélioration du cadre de vie. Félicitations !

Le palmarès est le suivant :

Maison avec cour, jardin, jardinet : 1er prix Mme Aubert, 2e Mme Gros, 3e Mme Dufrou, 4e Mme Castelot.

Fleurissement sur façade : 1er prix Mme Béron, 2e M. Mme Cornet, 3e M. et Mme Duchaussoy, 4e M. Darold, 5e Mme Coulombel, 6e M. et Mme Jouault, 7e Mme Gervais, 8e M. Lejeune, 9e Mme Lefort.

Commerces : 1er prix Hôtel Ibis Budget, 2e prix Mini golf.



TOURISME : CONSOMMER LOCAL À LA RESIDENCE GOÉLIA

Fin janvier, la résidence de tourisme GOÉLIA a lancé la charte "consommer local". Il s'agit d'une collaboration entre les commerçants locaux, les acteurs du tourisme de la région et les collectivités territoriales.

Avec un taux d'occupation de 65 %, la résidence Goélia est un formidable succès. "Le but est d'offrir à nos vacanciers des prestations de qualité, sur-mesure et représentatives de la région. Nous nous engageons à informer nos résidents de l'ensemble des prestations fournies par les signataires de la charte et en retour, ils s'engagent à respecter une ligne de conduite commune : une prestation locale de qualité, un prix juste, ainsi qu'un sens de l'accueil et du conseil" précise la directrice Laurie Choffard.

A travers cette charte, la résidence souhaite travailler conjointement avec la municipalité et l'office du tourisme pour rechercher "toute solution permettant d'optimiser le consommer local". Cela se concrétise par la valorisation de Mers-les-Bains à travers l'ensemble des outils de communication de la résidence (site internet, catalogue, lettre d'information...). La résidence compte 80 appartements pour 400 lits. Mr le maire a souligné que le tourisme était un facteur de développement pour tous, qu'il fallait soigner la qualité de l'accueil, de l'hébergement, renforcer l'offre locale. Ce type d'initiative y contribuera...





UNE JEUNE MERSOISE SUR L'ÎLE DE PÂQUES...

Dans le précédent journal municipal, nous vous présentions des photos du voyage de la jeune étudiante Mersoise **MARGAUX TRIQUET**. En Master Grande école à Rouen Business School après une prépa au Lycée Flaubert de Rouen et un Bac ES au Lycée anguier de Eu, elle s'est envolée pour le Chili cet été, dans le cadre de sa formation.

Elle a depuis fait étape sur l'île de Pâques et ses fameux "Moais". L'île de Pâques est située à 4000 kms des côtes et c'est donc le territoire accueillant des habitants le plus éloigné de toute forme de civilisation. L'île vit principalement du tourisme, mais elle reste tout de même très protégée. Elle a été déchirée par des guerres tribales qui ont vu s'affronter la tribu des "courtes oreilles" contre celle des "longues oreilles".

Puis, du 4 au 15 décembre, Margaux Triquet était en Bolivie et au Pérou afin de conclure son séjour en Amérique Latine. Félicitations !



▲ ► Village d'Orongo. Ce lieu est un lieu sacré, où se célébrait le culte de l'homme oiseau. Chaque printemps les habitants de l'île s'installaient dans les maisons du village afin d'assister aux célébrations. Chaque tribu désignait un homme pour la représenter, lequel devait se rendre sur l'île en face du village à la nage afin d'y trouver le premier oeuf pondu par la sterne. Le premier revenant avec l'oeuf intact devenait alors un homme sacré, l'homme oiseau...



▲ Rano Rakaru - Ce volcan servait de carrière pour la taille des moais (statues de l'île de Pâques), quand le culte du moai s'est arrêté, les travailleurs ont tout laissé tel quel. Cela explique la présence de près de 400 moais plantés dans le sol ou accrochés dans la roche du volcan...

◀ Rano Kau : Ce volcan est situé au bord du Village d'Orongo, c'est un lieu sacré. La légende veut que tous les 7 ans, de nouveaux lacs apparaissent à la surface du volcan, sans qu'aucun scientifique ne puisse réellement l'expliquer.



▼ Ahu Tongariki. L'ahu est la plateforme où l'on dressait les moais. Celui-ci est le plus grand de l'île, il est composé de 15 statues (à l'origine il y en avait encore plus mais les guerres tribales et un tsunami les ont dispersées). Sur l'île tous les ahu tournent le dos à la mer, en réalité ils étaient construits afin de protéger un village, ils sont donc tournés vers lui.



<http://margauxauchili.tumblr.com>



AIDE À LA PERSONNE : VOEUX AUX AIDES MÉNAGÈRES DU CCAS...

Vendredi 17 janvier, plusieurs **aides ménagères** gérées par le Centre Communal d'Action Sociale ont été reçues en mairie par l'adjoint aux affaires sociales Michel Delépine et l'équipe du CCAS.

L'objectif était, pour l' élu, d'une part de présenter les voeux de l'équipe municipale aux intervenantes à domicile, qui jouent un rôle important et quotidien auprès des personnes âgées, d'autre part de faire un tour d'horizon des éventuelles difficultés rencontrées, de répondre aux questions éventuelles sur le fonctionnement du service, bref d'échanger en un moment privilégié.

A l'issue, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et d'une galette des rois. Une réunion similaire s'est tenue le vendredi 24 janvier, car accueillir la totalité des intervenantes n'était pas possible compte tenu de leurs horaires de travail...



AÎNÉS MERISOIS : UNE NOUVELLE BELLE ANNÉE EN PERSPECTIVE...

Jeudi 23 janvier, se tenait l'assemblée générale annuelle du club des aînés à la salle des Fêtes. La présidente Monique Delgat a remercié tous les membres qui participent, qui aident en vendant des grilles, des tombolas. "Cela permet de réduire le coût des activités, ainsi vous ne devrez pas toujours mettre la main à la poche !" précisait-elle avant de rappeler les activités de 2013. Le club a organisé 41 réunions diverses dont 10 concerts, 10 repas, 6 sorties-spectacles, 4 thés dansants, une expo-vente et un voyage en Corse. Pour 2014 un programme similaire sera reconduit, avec des grilles, des repas et un loto payant.

Le club a aussi participé à la Fête des Baigneurs, au téléthon, à la fête de Noël et aux divers événements municipaux. Qu'ils en soient remerciés !

En 2014, il tiendra un loto le 30 janvier, se rendra à Elbeuf le 14 février pour voir "Les enfants terribles" au cabaret à l'occasion de la Saint-Valentin, le 16 février il proposera un thé dansant avec Jean-Philippe Pacary et le 27 un concours de dominos. En Mars, un repas-fête du carnaval sera aussi proposé ainsi que, jusqu'à fin juin et avant la trêve estivale, tout un ensemble d'animations régulières, sorties guinguette et autres concours de belote ou de manille. Le 17 mai, le club se rendra en voyage organisé en Croatie, sans oublier les 21 et 22 Juin la traditionnelle expo-vente à la salle des fêtes.

Le mot de la fin est revenu à Mr le maire et conseiller général Emmanuel Maquet qui soulignait le nombre impressionnant de réalisations et de membres du club, "Vous êtes une association dynamique, l'une des plus importantes de notre commune. L'objectif est de tisser un lien de fraternité entre tous. Nous sommes heureux que le colis de Noël vous ait plu, vous nous dites apprécier le transport en mini-bus le jeudi, nous en sommes ravis. Pour le reste, la résidence seniors dont certains me parlent de temps en temps est en cours, nous travaillons à la maîtrise foncière. Quant à cette salle, nous avons le projet, vous le savez, de la refaire entièrement mais les travaux ne devraient pas commencer avant fin 2015" compte-tenu de contraintes techniques.





PERSONNEL COMMUNAL : DES MÉDAILLES ET UN DÉPART EN RETRAITE



A l'occasion de la cérémonie des voeux au Personnel communal, le jeudi 23 janvier, l'équipe municipale a mis à l'honneur plusieurs agents communaux.

Ont été célébrés un départ en retraite, six médailles d'argent pour 20 ans et trois médailles de vermeil pour 30.

C'est le menuisier communal Lucien Beldame, entré à la ville en avril 1994, titularisé en 1998, qui achève sa carrière cette année en tant qu'agent de maîtrise.

Lucien a entre autres réalisé, il y a quelques années, un superbe balcon, copie de celui d'une villa Mersoise, afin de promouvoir notre station lors d'un salon touristique à Paris. La carrière de Lucien a été soulignée par Mr le maire, il a reçu la médaille de la ville échelon bronze, félicitations !

Ont reçu la médaille communale, départementale et régionale échelon argent pour 20 ans de carrière : l'agent spécialisé de 1ère classe en école maternelle (ATSEM) Françoise Adélé, l'Educateur des activités Physiques et sportives principal de 1ère classe Vincent Desbonnets, le responsable des services techniques et technicien Hervé Duplessis, l'agent social de 1ère classe Michèle Foire, l'adjoint technique de 2ème classe Brigitte Lelong, l'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe et responsable de l'école de musique Philippe Lottin.

Ont reçu la médaille communale, départementale et régionale échelon vermeil pour 30 ans de carrière : l'adjoint technique de 1ère classe et agent de surveillance de la voie publique Bruno Davergne, l'adjoint technique de 2ème classe Carole Heux, l'adjoint administratif principal de 1ère classe Nathalie Pecquery.

Biblio...

HISTOIRE DE MERS de Paul LABESSE

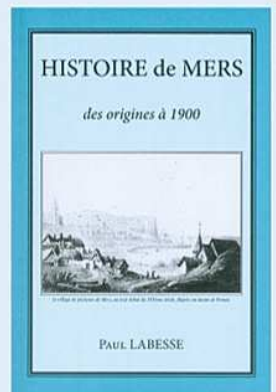
Déjà auteur de plusieurs ouvrages sur Mers-les-Bains, Paul Labesse développe une nouvelle Histoire de Mers des origines jusqu'à 1900. Un travail passionnant et bien détaillé, thème après thème, en écho à l'ouvrage "Cent ans de vie Mersoise de 1900 à nos jours".

MERS-les-bains, des flots de mémoire

de Michelle CARREAUX et Philippe RAULT

Pratique ►

Disponible dans les maisons de la presse Mersoises, à l'office de tourisme et librairies des environs. 186 pages, plus de 31 documents. Prix public 20 euros.



Le superbe livre "Mers-les-Bains, des flots de mémoire" est toujours disponible en librairies. Il propose une série de photos inédites sur la station, un véritable livre d'auteurs et d'éditeur...

Pratique :

Disponible dans les maisons de la presse Mersoises, à l'office de tourisme et librairies des environs. 112 pages, plus de 120 photos. Prix public 23 euros - www.lesardentsediteurs.com



Infos : 02 27 28 06 46

Mers-les-Bains en hiver et au Printemps...

FÉVRIER

FÉVRIER à AVRIL

► Dimanche 16 février de 14 h 30 à 19 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Thé dansant du Club des aînés, entrée 10 €. Renseignements et réservations Tél. : 02 35 86 18 69 ou 02 35 06 18 41.

► Lundi 17 février à 15 h, Office de Tourisme : visite commentée du quartier balnéaire. Réservation obligatoire, minimum 10 personnes. Tarifs : 4,50 €, 2,50 € de 6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans.

Information et réservation : Office de Tourisme - 02 27 28 06 46. Balade commentée d'environ 1 h 30 retraçant l'histoire du quartier balnéaire (1865-1905) classé secteur sauvegardé.



► 20 février au 30 mars : exposition d'art contemporain à l'Espace J. Prévert, au rez-de-chaussée, rue Paul Doumer. Maurice Debrenne, sculpture murale et Florence Lemiegre, céramiste. Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre

Association "Traverse" - <http://traverse80.free.fr>

► Samedi 22 février à 20 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Carnaval du Lions Club de Mers-les-Bains. Tarif : non communiqué au moment où nous mettons sous presse.

► Lundi 24 février à 15 h, Office de Tourisme : visite commentée du quartier balnéaire. Réservation obligatoire, minimum 10 personnes. Tarifs : 4,50 €, 2,50 € de 6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans.

Information et réservation : Office de Tourisme - 02 27 28 06 46. Balade commentée d'environ 1 h 30 retraçant l'histoire du quartier balnéaire (1865-1905) classé secteur sauvegardé.

MARS

► Samedi 01 mars à partir de 19 h, Salle des Fêtes Louis Aragon, Loto du Lions Club de Mers-les-Bains.

► Dimanche 02 mars de 8 h à 12 h, Portillon face à la Mairie, Brevet cyclotouriste, rando vélo ouverte à tous 30 ; 60 et 90 km. Inscription 2 €. Union Cycliste SGD. Renseignement : Michel Desprez Tél. : 02 35 86 87 06

► Lundi 03 mars à 15 h, Office de Tourisme : visite commentée du quartier balnéaire. Réservation obligatoire, minimum 10 personnes. Tarifs : 4,50 €, 2,50 € de 6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans.

Information et réservation : Office de Tourisme - 02 27 28 06 46. Balade commentée d'environ 1 h 30 retraçant l'histoire du quartier balnéaire (1865-1905) classé secteur sauvegardé.

► Lundi 10 mars à 15 h, Office de Tourisme : visite commentée du quartier balnéaire. Réservation obligatoire, minimum 10 personnes. Tarifs : 4,50 €, 2,50 € de 6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans.

Information et réservation : Office de Tourisme - 02 27 28 06 46. Balade commentée d'environ 1 h 30 retraçant l'histoire du quartier balnéaire (1865-1905) classé secteur sauvegardé.

► Du 14 au 16 mars : Musiques Celtes et St Patrick. Concerts (voir encadré page suivante). Service Culturel Municipal.

► Dimanche 16 mars de 10 h à 18 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Brocante de l'Ecole du Chat Libre. Le bénéfice sera consacré à la stérilisation des chats abandonnés.

Tél. : 06 24 26 40 14 ou 02 35 50 61 32.

AVRIL

► 03 avril au 11 mai, exposition d'art contemporain à l'Espace J. Prévert, au rez-de-chaussée, rue Paul Doumer. Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre. Benoit Douay, photographies, et Jean-Pierre Georgin, sculpteur.

Association "Traverse" - <http://traverse80.free.fr>

► Samedi 05 avril de 13 h 30 à 17 h, esplanade et quartier balnéaire, Course Cycliste (participation réservée aux licenciés) organisée par l'Union Cycliste de SGD.



► De 19 h à 5 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Loto du Mers AC

► **Dimanche 06 avril à 15 h**, Salle des Fêtes Louis Aragon, Thé dansant du Lions Club de Mers-les-Bains. Tarif : non communiqué au moment où nous mettons sous presse.

16 h, Eglise Saint Martin : Concert des Petits Chanteurs de Belgique et Petits Chanteurs de Mers-les-Bains, Entrée libre.

► **Dimanche 13 avril de 14 h 30 à 19 h**, Salle des Fêtes Louis Aragon : Thé dansant du club des aînés, entrée 10 €. Renseignements et réservations Tél. : 02 35 86 18 69 ou 02 35 06 18 41.

► **Mercredi 16 avril** : Course cycliste de la Côte Picarde organisée par le Vélo Club Côte Picarde. (! restrictions de circulation en ville, se renseigner en temps utile).

► **Samedi 19 avril à 14 h 30**, Sortie nature. Rendez-vous sur le parking du cimetière de Mers-les-Bains, en haut de la rue André Dumont. Venez découvrir les pelouses sèches et le littoral lors de cette nouvelle sortie nature, sur un site récent conventionné par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, où vous seront présentées la faune et la flore de ces milieux particuliers.

(Prévoir des chaussures de marche).

Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la Ville de Mers-les-Bains. Réservation conseillée auprès de Clémence Lambert au 03 22 89 84 29 ou 06 07 30 41 61 / Franck Cominale au 06 07 41 54 71.

► **Samedi 19 avril à 21 h**, Salle des Fêtes Louis Aragon, Concert des Pebbles Années 60 - 70. Buvette, tarif : non communiqué au moment où nous mettons sous presse. <http://www.lespebbles.fr>

► **Du 25 au 30 avril**, Salle des Fêtes Louis Aragon, Brocante de l'Association "Partage Sénégal". Inscriptions et renseignements : Maryline Lesourd 06 47 69 54 66 ou partage-senegal@orange.fr et <http://www.partage-senegal.fr>.

► **Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 avril** sur la Place du Marché, 53e Foire aux véhicules d'occasion. Organisation Clic@Mers (Union des Commerçants).



Tél : 02 35 86 19 91 - <http://clicmers.blogspot.com>

► **Dimanche 27 avril** sur la Place du Marché, Brocante, braderie et vide-greniers organisé par Clic@Mers (Union des Commerçants). Tél : 02 35 86 19 91 - <http://clicmers.blogspot.com>

Tous renseignements auprès de
l'Office de tourisme, 02.27.28.06.46

Cette liste reprend les informations pour lesquelles le service municipal de la communication a été informé. Une erreur, une omission n'engage en rien la responsabilité de la ville de Mers-les-Bains.

MUSIQUES CELTES & ST PATRICK

**SAMEDI 8 &
DIMANCHE 9 MARS**



- **Samedi 08 mars**
21 h salle L. Aragon Concert Celtique
- **Dimanche 9 mars**
16 h concert celtique de l'Harmonie Municipale de Mers-les-Bains
- **Vendredi 14 mars**
20 h au Zoy Bar-restaurant :
Bœuf Itinérant des ateliers d'Amuséon
Session de musiques
traditionnelles



Organisation :
VILLE DE MERS-LES-BAINS
Service culturel municipal
Infos au 02.35.50.20.79

Réseau des Bibliothèques

La médiathèque municipale fait maintenant partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes de Bresle-Maritime (CCBM).

L'inscription est gratuite pour tous les habitants de la CCBM.



Renseignements sur place ou sur <http://bibliotheques.breslemaritime.fr>

Médiathèque de Mers-les-Bains
Espace Prévert - Premier Etage
Rue Paul Doumer - 80350 MERS-LES-BAINS
Tél. 02 35 50 08 46
mediatheque@ville-merslesbains.fr

Horaires d'ouverture : le mardi de 15 h à 17 h,
le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
le jeudi de 15 h à 18 h, le vendredi de 15 h à 18 h.



DISPARITION : MR L'ABBÉ JEAN BÉQUET

L'abbé Jean BÉQUET n'est plus. Agé de 85 ans, il s'est éteint à Amiens le samedi 4 janvier en la maison de retraite des Petites Soeurs des Pauvres. Ses funérailles ont été célébrées le mercredi 8 janvier.

C'est en 1995, le 3 décembre, et alors qu'il est basé à Hornoy-le-bourg, qu'il devient curé de Mers-les-Bains par la volonté de Monseigneur Noyer, évêque d'Amiens. Il succède ainsi à l'abbé Paul COUSIN, curé depuis 34 ans mais diminué par la maladie.

Proche de la génération des prêtres-ouvriers, Jean Béquet, grâce à ses initiatives, a permis à la communauté paroissiale de se tourner résolument vers l'accueil, l'ouverture, de montrer la voie en étant toujours plus vivante

et surtout plus actuelle. Il eut aussi l'importante charge de lancer et de faire vivre la nouvelle paroisse élargie de NOTRE-DAME DES FALAISES qui regroupe Ault, Mers, Saint-Quentin La Motte et Woignarue.

Sous son impulsion, fut construite la salle paroissiale Ste Geneviève à Mers et ce, grâce à l'utilisation d'un legs conséquent d'une mersoise, salle dont il suivit de très près le chantier et qu'il voulut remarquablement décorée d'une fresque, réalisée par le jeune Etienne DELVARRE en 2001. C'est en l'église St-Martin de Mers, archi-comble, qu'il célébra son jubilé de 50 années de sacerdoce, le 29 juin 2003. Même si rien ne l'obligeait à quitter Mers lorsqu'il prit sa retraite en sep-



L'Abbé Béquet était proche des gens...

tembre 2003, il eut le souci de «s'expatrier» sur Ault, de manière disait-il, à « ne pas gêner son successeur»...

ÉTAT CIVIL 2013

► NAISSANCES

DI TULLIO Deymian	04/01/2013
LEBAS Noah	06/02/2013
COMTESSE Attila	29/03/2013
VANDENBERGHE Amalya	30/03/2013
VANDENBERGHE Lonny	30/03/2013
DELESTRE Louann	03/04/2013
FLEUTRE Lindsay	11/04/2013
LECRIVAIN Axel	15/04/2013
COCHIN Ambroise	28/04/2013
DEPIT Matéo	04/05/2013
DAMERVAL Louane	09/05/2013
JOLY Loucas	12/06/2013
FLEUTRE Florine	16/06/2013
AULIN Marceau	18/06/2013
PRUVOTS Mathéo	17/06/2013
BAUCHET Léo	17/07/2013
PRÉVOT Alice	27/07/2013
MAUGER Pedro	04/08/2013
CHIVOT Vincenzo	09/08/2013
LEBLOND Emma	16/10/2013
PECQUERY Emma	24/10/2013
LEMAIRE Camille	19/11/2013
MONDOT Ethan	29/11/2013
MARCHAND Kylian	17/12/2013
DUBOIS Chelly	19/12/2013
TUNCQ Ilan	20/12/2013

► MARIAGES

BENY Vincent - THOREUX Blandine	27/07/2013	LE CAIN Anthony - ISAËRT Laëtitia	20/07/2013
DENIS Ludovic - MOUILLART Audrey	31/08/2013	LETERME Jean - PERROT Sandrine	22/03/2013

► DÉCÈS

ANGLADE Dominique	KABELAC née BOULAIS Renée
AUBERGER née LECONTE Christine	LAISNÉ Claude
AVRIL Henri	LANNUZEL Jean-Claude
BENOIT née DESCAMPS Solange	LAVACQUERY née ROUTIER Béatrice
BOIMARE Bernard	LEDUCQ née LEJEUNE Christiane
BOQUET née MAUBERT Georgette	LEFEBVRE née CRESSANT Colette
BOULINGUIER René	LEFEBVRE Jeannine
BREARD Roland	LENOIR Thierry
COQUISART Olivier	LOBEL Christian
CREPIN née GAMARD Dominique	MILES Christian
DAUBERSIES Johnny	MORAND Cléan
DEBONNE née LUSSIGNY Léontine	PANCRAS Jacques
DELACOURT née DURIEUX Lucienne	PONTHIEU née LAPIERRE Danièle
DELÉPINE née PRÉVOST Geneviève	PUECH Jacques
DRUET Paul	RISTORI Claude
DUCHAUSSOY née LANCETTE Jeannine	SANSON Roger
DUFOSSE née LAPIERRE Claudine	SCHAEFER née LHÔTELLIER Mauricette
DUPIRE Michel	TERNISIEN Jean-Claude
DURAMÉ née LUQUET Yvette	VERDIER née CROISIER Germaine
DUVAL Jacques	VINCENT Cyril
FERMENT née MARTEL Georgette	WILLEMS Pierre
HENNETON née FERTEL Marie-Louise	
HENOCQUE Francis	
HURAY Philippe	

NB : malgré le soin que nous apportons à cette énumération une erreur de saisie est toujours possible. D'autre part, il arrive que des gens ne souhaitent pas que des informations les concernant soient publiées, nous tenons compte de leur souhait. Merci de votre compréhension...

ÉLECTIONS MUNICIPALES : ce qui change

Scrutins des 23 et 30 mars 2014.



Voter, un geste citoyen

► **ATTENTION : Désormais, pour voter à Mers-les-Bains, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité, vous ne pouvez plus panacher et vous élisez vos conseillers municipaux en même temps que vos conseillers communautaires en utilisant le même bulletin...**

Le premier tour aura lieu le **dimanche 23 mars** et le second, dans les communes concernées, le **dimanche 30 mars** 2014.

Certaines dispositions changent pour ces élections, toutes les précisions ci-dessous :

1) IL N'Y A PLUS DE PANACHAGE POUR MERS-LES-BAINS

La loi du 17 mai 2013 a modifié le mode de scrutin. Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme en 2008 mais en scrutin de liste bloquée. *(Le seuil d'application du scrutin majoritaire a été abaissé et celui-ci ne concerne plus que les communes de moins de 1 000 habitants au lieu de 3500 auparavant)*, ce qui signifie qu'à Mers-les-Bains on ne panache plus, **c'est-à-dire qu'on ne peut plus rayer tel ou tel nom ou en ajouter d'autres mais uniquement placer dans son enveloppe de vote une liste entière non raturée.** Toute liste raturée sera nulle.

2) LES ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SONT GROUPEES

Pour la première fois, les conseillers communautaires représentant Mers-les-Bains au sein de la communauté de communes Bresle Maritime seront également élus en même temps et avec le même bulletin que les conseillers municipaux, donc avec deux listes **que vous ne pourrez séparer** (elles seront sur le même bulletin de vote). Vous aurez donc un seul bulletin et ne voterez qu'une fois à chaque scrutin mais pour deux élections précises.

Les bulletins de vote comprendront, dans leur partie gauche, la liste des candidats au conseil municipal et, dans leur partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

3) UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE

Voir encadré ci-contre "Quels sont les documents dont j'ai besoin pour voter ?".

Fournir une pièce d'identité est désormais obligatoire pour pouvoir voter, même si vous êtes connu(e).

Quels sont les documents dont j'ai besoin pour VOTER ? (Mise à jour du 23 décembre 2013)

Quelle que soit la taille de la commune, il est désormais **OBLIGATOIRE DE PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ À L'APPUI DE SA CARTE ÉLECTORALE POUR POUVOIR VOTER.**

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photo ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Référence : Arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral .

4) PROCURATION

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place pour les conseillers municipaux et communautaires. La procuration sera établie à votre demande auprès d'un commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. ■

▶ PERMANENCES SOCIALES ET AUTRES

Mr Michel DELÉPINE, adjoint au maire aux Affaires sociales, tient une permanence en mairie le mardi après-midi de 15 h à 17 h 30. Pour le Patrimoine, Secteur sauvegardé, Cimetières, Devoir de mémoire : le vendredi après-midi sur rendez-vous au 02.27.28.06.60).

- > **ARMÉE DE TERRE** : en mairie de Mers le 3ème mercredi du mois.
- > **ASSISTANTE SOCIALE** : lundi de 14 h à 17 h (Sur RDV au Centre Médico-Social de Ault au 03 60 03 42 10.)
- > **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : en mairie de Mers chaque 1er jeudi du mois de 14 h à 17 h.
- > **CONSULTATION DES NOURRISSONS** : salle du Portillon à Mers (face mairie) les 1er et 3ème lundis de 14 h à 17 h.
- > **MISSION LOCALE** : Mers le 2ème Mercredi de 14 h à 17 h en permanence mobile (minibus en face de la mairie)
- > **CPAM** : Mers le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

▶ VILLE PROPRE

ORDURES MÉNAGÈRES

Quartier balnéaire et Centre-Ville :
Lundi / Mercredi / Vendredi
(et tous les jours du 15 / 06 au 15 / 09)
Autres secteurs : Lundi et Vendredi

Encombrants : Tous les derniers
Jeudis du mois (pensez à déposer vos
déchets sur le trottoir la veille au soir)

Déchets verts : Tous les Mardis (pensez à déposer vos
déchets sur le trottoir la veille au soir) du 15 avril au 15 octobre uniquement.



● MÉMO TRI SÉLECTIF

Container **JAUNE** : les bouteilles et flacons en plastique (sans les sacs et films en plastiques), les briques alimentaires, les emballages cartonnés, les emballages métalliques.

Container **VERT** : les bouteilles, les bocaux et pots en verre.

Container **BLEU** : les papiers et prospectus.

Déchetteries : les déchets verts, bois, encombrants, gravats, ferrailles, cartons, DEEE, huile de vidange, batterie, métaux, gros électroménager, écrans, petits appareils ménagers, cartouches encre, piles et accumulateurs, déchets dangereux des ménages, lampes, pneumatiques (uniquement sur Le Tréport)

Ordures ménagères résiduelles : Les déchets putrescibles (restes alimentaires), les pots de yaourts, les barquettes en polystyrènes et en plastique, les cartons souillés, les papiers gras et spéciaux (calque, carbone).



Office de tourisme : "Avis de recherche"...

Afin d'illustrer la rubrique "Patrimoine" du site Internet de l'Office de Tourisme <http://www.mers-les-bains-tourisme.fr>, d'enrichir les commentaires des visites du quartier balnéaire et le diaporama diffusé à l'accueil, nous collectons anecdotes, photographies, plan de villas, motifs de carrelages, bref tout document que vous jugeriez utile de porter à la connaissance des Mersois et des visiteurs.

Ces supports peuvent être scannés par l'Office de Tourisme ou vous pouvez les transmettre par mail à : officedetourisme@ville-merslesbains.fr

Nous vous remercions à l'avance de votre aide précieuse.

Infos pratiques

▶ NUMÉROS UTILES

- > GENDARMERIE
Appel d'urgence 17 ou 112
- > URGENCES SANTÉ 15
- > POMPIERS 18
- > CENTRE ANTI-POISONS 0 825 812 822

▶ ÉDUCATION

- > ÉCOLE PRIMAIRE "Jules Verne"
Directeur Christian AVISSE, rue Dumont 02 35 50 67 16
- > ÉCOLE MATERNELLE "Curie"
Dir. Corinne COUVELARD, Av. Curie 02 35 86 20 80
- > COLLÈGE "Frédéric Joliot-Curie"
Principale Marie-Pascale Barronet, rue de Gaulle . . 02 35 50 54 00

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE AULT ET LE TRÉPORT

AULT (route d'Eu - 03.22.26.28.67)

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermé	14h-18h
MARDI	9h-12h	14h-18h
MERCREDI	9h-12h	14h-18h
JEUDI	Fermé	
 VENDREDI	9h-12h	14h-18h
SAMEDI	9h-12h	14h-18h
Fermé les dimanches et jours fériés		

LE TRÉPORT (rue Mendès-France - 02.35.82.45.72)

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h-12h	14h-18h
MARDI	9h-12h	14h-18h
MERCREDI	9h-12h	14h-18h
JEUDI	9h-12h	14h-18h
 VENDREDI	Journée continue 9h-12h	
SAMEDI	Journée continue 9h-12h	
DIMANCHE	10h-12h	Fermé
Fermé les jours fériés		

Horaires d'ouverture

Toute l'année du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, les dimanches et jours fériés de mars à octobre et pendant les vacances scolaires.

OFFICE DE TOURISME

Tél : 02 27 28 06 46

3 Avenue du 18 juin 40 - BP 60017

80350 MERS-LES-BAINS

officedetourisme@ville-merslesbains.fr

<http://www.mers-les-bains-tourisme.fr>

- Association Loi 1901 -



● **A LA RECHERCHE DU DRAPEAU PERDU...**

Alors qu'approchent les célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, la Commission municipale en charge du Devoir de Mémoire lance un appel à toutes personnes susceptibles d'apporter une aide, des renseignements, afin de retrouver le **drapeau des Anciens Combattants Mersois de la guerre 1914-1918**.

Le dernier Président de la section et Ancien Combattant lui-même l'a détenu jusque dans les années 1990.

Ce drapeau qui est un bien de la collectivité Mersoise toute entière a depuis disparu. La célébration du Centenaire doit être l'occasion de le remettre à l'honneur et de le conserver dignement.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui seront en mesure d'aider à atteindre cet objectif.

Pour cela, s'adresser en mairie ou contacter Mr Michel Delépine, adjoint au Devoir de Mémoire, au 02 27 28 06 60 ou michel.delepine@ville-merslesbains.fr.

► **DES RACINES ET DES AILES...**



Le mercredi 11 décembre, la célèbre émission "DES RACINES ET DES AILES" présentée par Patrick de Carolis a consacré 12 minutes de reportage à notre station balnéaire, lors d'un numéro spécialement dédié à la Picardie. Les Mersois ont été nombreux à apprécier ce reportage d'excellente qualité, qui a placé sous le feu des projecteurs une grande partie du patrimoine architectural de Mers-les-Bains. Il s'agit par ailleurs d'une formidable action de communication à l'échelle nationale qui devrait aider à faire connaître plus encore notre commune au plus large public...

● **PRÉCISION**

Dans le numéro précédent, nous évoquions volontiers les noces d'or de MM. Pierre et Monique Delgat. Une coquille s'est en fait glissée dans notre propos, il s'agissait de noces de diamant, soit soixante ans d'union, et pas d'or (50). Toutes nos excuses et encore félicitations aux époux...

"LUMIÈRES SUR MERS-LES-BAINS - 2", le NOUVEAU LIVRE DE **GUY FRANÇOIS**...

Le superbe livre de photographies de Guy François, "LUMIÈRES SUR MERS-LES-BAINS" a vu le jour en avril 2010. Depuis, son auteur n'eut de cesse de donner libre cours à sa passion pour la photographie de



Mers, et en particulier pour ses magnifiques lumières et son architecture unique, à l'honneur actuellement sur les grilles du Sénat à Paris avec une de ses photos en format géant. Un second tome, riche de nouvelles images, est devenu une évidence. Ce sera chose faite en avril 2014 aux éditions Airvey.

"LUMIÈRES SUR MERS-LES-BAINS 2" sera lui aussi consacré exclusivement à la photo avec cette fois, une part plus importante donnée aux Villas "Belle Epoque".

Une souscription est lancée, à confirmer avant le 9 février 2014 (règlement par chèque 22 € + 3 € pour port à l'ordre de AIRVEY EDITIONS, à envoyer à Guy François, 75 rue Roger Salengro, 80450 CAMON).

- Format « à l'italienne » (27 x 21 cm) - 80 pages de photos couleurs - Couverture cartonnée - Prix à parution 29,50 € - Avant parution (souscription) 22 €, frais de port 3 € - Date de parution avril 2014. Possibilité de retirer l'ouvrage chez l'auteur à Mers, sur rendez-vous au 06 32 09 71 44.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU CANTON D'EU ET SA RÉGION vous invite à

donner votre sang, dont la médecine a bien besoin pour transfuser les blessés, les malades... Ces collectes sont ouvertes à tous, elles se déroulent toujours un mardi à

la salle Michel Audiard de Eu de 8 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Les dates pour 2014 sont les suivantes :

Mardi 4 février,
Mardi 1er avril,
Mardi 6 mai,
Mardi 3 juin,
Mardi 1er juillet,

Mardi 2 septembre,
Mardi 7 octobre,
Mardi 4 novembre,
Mardi 2 décembre.

● **INFORMATION GENDARMERIE**

Le Chef d'escadron Patrice LAGADEC, commandant de Gendarmerie, nous prie d'insérer l'information suivante :

L'opération **Tranquillité vacances**, qui bénéficie à l'ensemble de la population, est désormais **active durant toute l'année**.

Cette amélioration du dispositif initial devrait permettre de toucher un public plus large et notamment les seniors qui partent plus facilement hors période.

De plus, afin de moderniser ce service et de le rendre plus cohérent (rassurer le demandeur sur son lieu de vacances sauf à l'étranger), il a été décidé de remplacer le traditionnel document papier dans la boîte aux lettres par un SMS transmis dans les meilleurs délais...



“MARIE-CAPITAINE”, ou l’histoire d’une vendeuse à l’ancienne...

► UNE DESCENDANTE D’UNE FAMILLE DE PÊCHEURS TRÉPORTAIS, MARIE-FRANCE ROGER NÉE MICHEL, NOUS PROPOSE D’ÉVOQUER LA MÉMOIRE DE DEUX SOEURS, SUZANNE ET MARIE DITE “MARIE CAPITAINE”. C’EST BIEN VOLONTIERS QUE NOUS ÉVOQUONS CES DEUX PERSONNAGES ET LE MÉTIER DIFFICILE QU’ELLES FAISAIENT PAR TOUS LES TEMPS, CELUI DE VENDEUSE DE POISSON À LA TOURNÉE DANS MERS...



Sur la photo de la personne seule, (à gauche, prise en 1935 ou 37) : c’est Marie Elisabeth MICHEL, dite “Marie Capitaine”, née en 1879 au Tréport.



Elle était surnommée ainsi car son père Victor Narcisse MICHEL était dit “Narcisse” et aussi “Capitaine”. (L’un de ses bateaux était le lougre Ave-Maria, immatriculé T474, semblable à la photo ci-contre...).

“Marie Capitaine” se maria en 1905 avec Georges SAVARY, leur petit-fils Jean Savary habite toujours au Tréport.

Quant à la photo des deux soeurs, à droite, elle a été prise dans les rues de Mers-les-Bains vers 1937 : à droite on retrouve “Marie Capitaine”, au fond à gauche, c’est Ermelie Suzanne MICHEL, sa soeur, dite “Suzanne”. Née en 1886 au Tréport, celle-ci épouse Edouard DENEUX en 1908.

Les deux soeurs ont commencé à vendre le poisson pêché par leur père alors qu’elles étaient toutes jeunes filles, et toujours à Mers-les-Bains.

Puis elles ont acheté leur poisson à la criée du Tréport, en particulier auprès du mareyeur Emile KAIRIER (dont l’épouse s’appelait Joséphine), en face de la gare.

Leur circuit était le suivant : le quartier du dépôt, la route nationale, le Four à chaux, la Cité Mariage.

Suzanne ne travaillait que l’été, vendant son poisson aux Mersois mais aussi aux estivants de la rue Barni, de l’esplanade, de l’avenue de la gare jusqu’en 1939. Pendant la guerre, sa soeur Marie continue son commerce, il fallait bien vivre.

Après le décès de Suzanne en 1942, “Marie Capitaine” continue ses tournées avec Marie BRICE. (Son mari travaillait aux Ponts et Chaussées, ils habitaient rue de l’église, à droite en montant la côte, puis dans le quartier du Dépôt).

Ensuite, “Marie Capitaine” continue ses tournées cette fois avec Mme FROMENCOURT, (une Tréportaise de la rue Alexandre Papin qui avait une fille mariée avec un certain Mr THÉRAIN).

Il semble que ce soit en 1958, alors âgée de 79 ans, que “Marie Capitaine” prend une retraite bien méritée avant de décéder en 1962 au Tréport, après une vie entière dédiée au travail.

Mr Jean SAVARY se souvient qu’un journaliste de “Bresle et Vimeu”, Jack LEBEUF, avait alors fait un portrait de “Marie Capitaine”, bien connue au sein des villes soeurs, portrait que nous n’avons hélas pu retrouver.

Marie et Suzanne étaient des personnalités locales et elles présentaient un lien étroit entre notre commune où elles travaillaient et celle, voisine, du Tréport d’où elles étaient originaires.

Les vendeuses itinérantes de poisson faisaient un métier difficile tout en ayant contact avec beaucoup de monde, c’est un aspect de l’histoire locale qui peut rappeler des souvenirs à certains anciens Mersois. (“Adéline” par ex...)

Nous remercions Mme Marie-France ROGER pour nous avoir fort aimablement fourni ces renseignements sur ces deux soeurs de son grand-père paternel, ainsi que Mr Jean Savary pour lui avoir communiqué ses souvenirs...

**- 1968 -
ÉCOLE DES FILLES**



1ER RANG en haut de gauche à droite : ?, ?, Véronique DURAMÉ, Sophie COMOR, Sophie MORISSE, ?, ?, Gina BECQUET, Brigitte DEFOSSÉ. **Deuxième rang de gauche à droite :** Marie-Madeleine BOUTRY, ?, ?, ?, Brigitte Lelong, Sophie LEBRUN, ?, ?, Béatrice GLOMBA, Sylvie CARTON. **Troisième rang de gauche à droite :** Annick MOPIN, Christine LORIN, Myriam HENNETON, Cathy AVRIL, Nathalie GREBOVAL, Marie-Laure SIMON, Margareth BRUNET, ?, ?, ?, Catherine Dubuc, ? Lefèbre. *(Merci à M. MORISSE)*

> 1986 - 1987



DE HAUT EN BAS : AU 1ER RANG de gauche à droite : Stéphane PRESTAUT - Fabrice SOMONT - ? - Fabrice DAUTRESIRE - Nadine GUINET - Annabel GOURLAY - Martine BOQUET (FORESTIER). **2ÈME RANG de gauche à droite :** Professeur France ACKET - ? FAUVEL - ? - ? - Jérôme CARBONNIER - Jean-Louis CAILLET - Christophe DEPOILLY - Stéphane BECQUET. **AU 3ÈME RANG de gauche à droite** Christophe FORESTIER - ? QUENEUILLE - Eric DESPREZ - Christophe FRECHON - ? - Christelle DANJEAN - / - Axelle MOUILLARD. *(Merci à M. Jacques MAQUET pour la photo, à Martine FORESTIER pour les noms).*

...UNE FIN 2013 FORT SYMPATHIQUE...

9860 €, c'est la somme récoltée pour le Téléthon grâce à tous ceux, individuels et associations, collège, école, hypermarché, etc... qui se sont mobilisés à nos côtés.

Un élan qui fait chaud au coeur, un grand Merci à tous ! Sans oublier le succès du Marché des Traditions...



ET UN BON BAIN 2014...

Ils l'ont fait ! Comme chaque année, la municipalité proposait le traditionnel et sympathique 1er bain de l'année, le 1er janvier à midi en contrebas du poste de secours. Plus de trente participants, amateurs de sensations fortes, ont relevé le défi de ce bain encadré par les Maîtres nageurs sauveteurs de la SNSM. Plusieurs étaient costumés pour l'occasion, renforçant ainsi le côté festif de l'évènement.

Merci à tous !



Photos du bain : © G. Larobe

